



## Communiqué de presse

Une fois encore, face à la crise sanitaire les salariés de la santé privée non lucrative sont mobilisés dans notre département de la Manche.

Dès le début, nous avons agi pour que des mesures fortes soient prises pour augmenter les moyens dans tous les secteurs de la santé pour permettre aux professionnels de faire face à la pandémie dans les meilleures conditions.

Que nous soyons du sanitaire ou du médico-social, nous sommes tous en première ligne pour protéger les enfants, les adolescents, les femmes et les hommes dont nous avons la responsabilité. En tant de crise sanitaire, il est évident que les soignants répondront présent. Mais pour combien de temps encore ?

L'accalmie de cet été aurait dû permettre au gouvernement de mettre en place les mesures nécessaires pour se préparer à cette deuxième vague.

Les revalorisations salariales issues de la transposition du « Ségur » dans nos secteurs de la santé privée ne sont qu'une réponse partielle pour endiguer la désaffection des salariés envers les métiers du soin. Mais le manque d'engagement sur la pérennisation des financements ou le refus d'intégrer les salariés du médico-social engendrent l'effet inverse.

A la Fondation Bon Sauveur, 183 euros vont séparer les salariés du sanitaire et des EHPAD à ceux du Médico-social. Cela est inadmissible. Les salariés du médico-social ne sont pas des salariés au rabais. Ces « invisibles du quotidien » sont exemplaires et permettent que le service public continue d'assurer ses missions auprès de la population.

Prendre soin est notre métier et le gouvernement compte bien sur notre dévouement pour assurer nos missions. Mais jusqu'à quand allons-nous supporter cela ?

Si au bout des négociations nationales engagées pour le Médico-social Emmanuel Macron et son gouvernement refusent d'intégrer les salariés de ce secteur aux mesures

salariales du Ségur de la Santé, nous n'hésiterons pas à trainer nos employeurs devant les tribunaux pour discrimination syndicales.

Aujourd'hui au lieu de renforcer les instances du personnel pour mieux protéger les salariés, le Gouvernement préfère légiférer pour mettre à mal le code du travail. Au lieu d'arrêter l'hémorragie des moyens dont est victime notre système de santé il préfère continuer à fermer des lits d'hospitalisation.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 impose encore des centaines de millions d'euros d'économies.

Le Premier ministre a osé déclarer : « *le meilleur moyen de soulager les hôpitaux, c'est de ne pas tomber malade.* » C'est une véritable provocation, qui vise à faire peser la responsabilité de la situation sur la population et à dédouaner le gouvernement de ses responsabilités !

Le syndicat FO de la santé privée et le syndicat de la Fondation Bon Sauveur de la Manche continu à être actif malgré le confinement et revendiquent.

- L'indemnité forfaitaire « Ségur » de 183 euros par mois pour les salariés du médico-social de la santé privée non-lucrative.
- L'augmentation générale des salaires.
- Des effectifs supplémentaires.
- Des meilleures conditions de travail.

Contact presse

Nathalie Leguilly, Déléguée Syndicale

06 87 34 69 79

St Lô le 04 novembre 2020